MA VILLE

VILLE DE QUÉBEC
l'accent d'Amérique

Cahier spécial à l'intérieur

MATIÈRES RÉSIDUELLES

BULLETIN MUNICIPAL | DÉCEMBRE 2017 • VOL. 11 Nº 4 | SAINTE-FOY–SILLERY–CAP-ROUGE

QUÉBEC, VILLE DE RÊVE POUR LES FÊTES

Cette année encore, la période des Fêtes sera particulièrement animée à Québec. Les nombreuses activités offertes vous permettront de vous imprégner du charme hivernal et enchanteur de la ville et de vivre des moments inoubliables en famille!

Afin de souligner en grand le passage vers l'année 2018, la Grande Allée se métamorphosera du 27 au 31 décembre, entre le Parlement et l'Hôtel Le Concorde. Plusieurs zones d'animation vous permettront notamment de profiter de projections lumineuses et de musique traditionnelle. Les terrasses des restaurants et des bars de la Grande Allée seront ouvertes, chauffées et animées. L'emblématique grande roue sera également de retour.

Pour une deuxième année, la scène accueillant le spectacle à grand déploiement du 31 décembre sera installée à la place de l'Assemblée-Nationale, située devant l'hôtel du Parlement. Programmation musicale électrisante, *D.J.* et spectacle pyrotechnique éblouissant seront au rendez-vous pour vous faire vivre une soirée inoubliable. En couple, en famille ou entre amis, votre jour de l'An n'aura jamais été aussi enlevant! Pour en savoir plus, consultez le **www.jourdelan.info**.

Après une première présentation couronnée de succès en 2016, ***Le chemin de Noël*** sera de retour le 23 décembre, au Palais Montcalm – Maison de la musique. Pour l'occasion, le chœur La Chapelle de Québec, sous la direction musicale de Bernard Labadie, interprétera avec ses invités les plus beaux chants de Noël des répertoires français, anglais et allemand. C'est gratuit! Plus d'information au **www.palaismontcalm.ca**.

POUR FAIRE SES EMPLETTES

Le **Marché de Noël allemand** est à nouveau l'un des endroits de prédilection pour effectuer ses emplettes du temps des Fêtes. Du 23 novembre au 23 décembre, du jeudi au dimanche, les visiteurs seront séduits par la panoplie de produits originaux et uniques offerts par les exposants présents dans les 65 kiosques en bois du village typiquement européen, installé spécialement pour l'occasion dans les jardins de l'Hôtel-de-Ville et à la place de l'Hôtel-de-Ville. Plus de détails au **www.noelallemandquebec.com**.

Du 23 novembre au 23 décembre, le Marché de Noël allemand offre aux visiteurs une panoplie de produits originaux et uniques.

Au **Marché du Vieux-Port de Québec,** le Marché de Noël vous accueille également du 23 novembre au 31 décembre (fermé le 25 décembre). Plus de 70 exposants offrant une multitude de produits agroalimentaires et artisanaux vous reçoivent dans une ambiance magique. Ateliers gourmands, dégustations et animation pour toute la famille sont aussi au rendez-vous. Pour en savoir plus, consultez le **www.marchevieuxport.com**.

ENCORE PLUS AUX QUATRE COINS DE LA VILLE

Ailleurs dans la ville, d'autres activités et attraits vous permettront de profiter pleinement de l'hiver, dont l'illumination ***Lumière sur l'art*** dans l'avenue Cartier. Pour tout savoir sur les activités offertes pendant la période des Fêtes, consultez le calendrier en page 7, ou encore le **www.ville.quebec.qc.ca/ideesdesorties**.

Photo de l'en-tête

La patinoire de la place D'Youville

Aménagée dans le quartier historique du Vieux-Québec, cette patinoire offre une ambiance unique et une vue imprenable sur les fortifications. Dès maintenant, si les conditions climatiques le permettent, vous pouvez patiner au son de la musique sur cette surface glacée exceptionnelle, grâce à son système réfrigéré. Une place à découvrir!

Sommaire

2 DÉNEIGEMENT

Des réponses à vos questions

4 LOISIRS

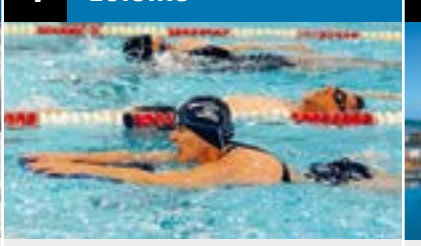

Inscrivez-vous dès le 26 novembre

5 DISTINCTION

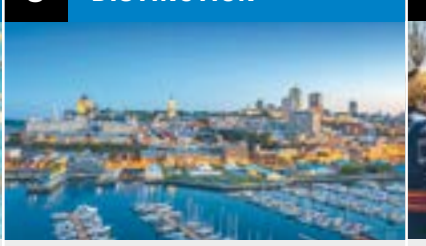

Québec, ville de littérature UNESCO

8 MON ARRONDISSEMENT

Pour les amoureux de l'hiver

VOTRE VOITURE A ÉTÉ REMORQUÉE?

Pour la récupérer, composez le **418 641-6666** ou cliquez sur **Info-Remorquage** dans la page d'accueil du site Internet de la Ville.

Entretien du réseau routier

IL NEIGE? ON DÉNEIGE!

En période hivernale, la Ville de Québec s'engage à dégager les rues et les trottoirs de manière à assurer votre sécurité.

Cependant, afin de faciliter et d'optimiser les opérations de déneigement, il importe de respecter certaines règles. Le déneigement, c'est une affaire d'équipe!

STATIONNEMENT DE RUE INTERDIT

Lorsqu'une opération de déneigement est en cours, le stationnement dans la rue est toujours interdit.

Pour éviter une contravention ou un remorquage, informez-vous sur la tenue de la prochaine opération de déneigement. Six moyens s'offrent à vous :

- **Téléphone : 418 641-6666** (mise à jour à 7 h 30 pour les opérations de jour dans La Cité-Limoilou et à 17 h pour les opérations de nuit).
- **Feux clignotants orange :** installés dans certains quartiers de la ville, ils clignotent au moins trois heures avant l'entrée en vigueur de l'interdiction de stationner.
- **Panneaux Alerte-Déneigement :** aux principales portes d'entrée des arrondissements et sur certaines artères passantes, ces panneaux vous avisent de la tenue d'une opération de déneigement.
- **www.ville.quebec.qc.ca/deneigement :** vous y trouverez tous les renseignements pertinents sur le déneigement à Québec. Dans la section *Opération déneigement*, vous pouvez vous abonner pour recevoir gratuitement par courriel les communiqués à ce sujet.
- **Twitter :** Par l'entremise de votre propre compte Twitter, suivez le compte de la Ville de Québec (@villequebec) pour recevoir gratuitement les alertes.
- **SMS :** Recevez des textos d'alerte sur votre appareil mobile. Consultez les détails de l'abonnement à ce service au **ville.quebec.qc.ca/deneigement**.

PÉRIODES D'INTERDICTION DE STATIONNEMENT

Secteurs AVEC feux clignotants

- **De nuit :** de 23 h à 6 h 30 ou
- **De jour :** de 8 h à 16 h (**seulement cinq secteurs** dans l'arrondissement de La Cité-Limoilou sont concernés par des opérations de déneigement réalisées de jour)

Secteurs SANS feux clignotants

- **De nuit :** de 21 h à 7 h

CONSEILS EN RAFALE

PROTÉGEZ VOS AMÉNAGEMENTS

La Ville n'est pas responsable des dommages causés par la neige soufflée sur votre terrain. Vous êtes donc invité à :

- protéger les jeunes arbres et les haies contre les jets de la souffleuse. Au besoin, indiquez leur présence à l'aide d'un tuteur;
- signaler avec une tige ou un écriteau la présence d'aménagements ou de murets plus élevés que la bordure de la rue et pouvant être endommagés par la machinerie lors des opérations de déneigement.

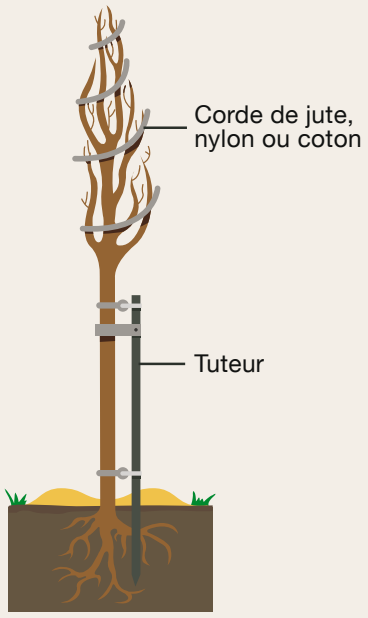

Pour vous aider, la Ville met à votre disposition sur son site Internet plusieurs conseils sur la protection hivernale des aménagements paysagers. N'hésitez pas à les consulter au **www.ville.quebec.qc.ca/environnement**, rubrique *Arbres, plantes et pelouses*.

PROPRE, MÊME L'HIVER

Vous profitez des beautés de l'hiver en compagnie de toutou? N'oubliez pas que, même sur la neige, vous devez enlever rapidement et proprement ses excréments. Aussi, votre chien doit être tenu en laisse (maximum 2 m). Pour en savoir plus, consultez le Règlement sur les animaux domestiques (R.V.Q. 1059) au **www.ville.quebec.qc.ca/animaux**.

Déneigement

DES RÉPONSES À VOS QUESTIONS

QUAND MA RUE SERA-T-ELLE DÉNEIGÉE?

Les chasse-neige circulent en tout temps dans les côtes et sur les artères pour sécuriser les voies principales de circulation. Dès qu'il tombe 5 cm de neige, les rues résidentielles s'ajoutent au circuit. Un premier déneigement sera effectué dans un délai de quatre heures.

Dès qu'il tombe 10 cm de neige et plus, la neige est soufflée. Comme pour le grattage, l'opération débute dans les côtes et sur les artères pour s'étendre ensuite aux quartiers résidentiels. Chaque bordée peut nécessiter **jusqu'à 7 jours de travail pour souffler la neige sur tout le territoire**. Si une nouvelle bordée survient pendant les opérations, le circuit repart à zéro, dans les côtes et les artères. Par la suite, le déneigement des rues résidentielles reprendra où il en était à la bordée précédente.

POURQUOI LA NEIGE EST-ELLE SOUFFLÉE SUR MON TERRAIN?

Cette pratique est favorisée, dans la mesure du possible, en raison de ses avantages. Des économies substantielles sont réalisées en soufflant la neige sur les terrains, puisque chaque voyage en camion vers le dépôt à neige coûte 75 $ et que près de 10 000 voyages sont nécessaires pour transporter une bordée de 10 cm. L'aspect environnemental est aussi considéré, puisque le transport de neige épargné réduit de plusieurs milliers de tonnes les émissions de CO_2.

COMMENT CONTRIBUER À L'ENTRETIEN DE MA RUE?

Lorsqu'il neige, **garez votre véhicule dans votre entrée**. S'il doit être laissé dans la rue, garez-le du même côté de la rue que vos voisins. En effet, lorsque des voitures sont garées l'une vis-à-vis de l'autre dans la rue, la machinerie n'a pas toujours assez d'espace pour passer et doit parfois rebrousser chemin.

QUE FAIRE DE MES BACS?

Placez vos bacs à ordures et à recyclage dans votre entrée. Assurez-vous qu'ils soient bien visibles de la rue et facilement accessibles; évitez de les mettre derrière un banc de neige. Disposés sur le trottoir ou dans la rue, les bacs sont des obstacles. Un signaleur doit déplacer chaque bac placé dans la rue avant le passage de la souffleuse, ce qui ralentit les opérations. Quant aux chenillettes, elles doivent descendre des trottoirs et y remonter pour contourner ces objets, laissant enneigées les sections où il y avait des bacs.

Une tempête s'annonce? Si possible, reportez la sortie de vos bacs à la prochaine collecte. Sinon, attendez le matin même de la collecte pour les placer en bordure de la rue, avant 7 h.

Sans permis de déneigement

PAS DE NEIGE DANS LA RUE

Le saviez-vous? Jetée à la rue, la neige des entrées privées peut augmenter jusqu'à 30 % le volume de neige à traiter par la Ville.

Si votre entrée fait plus de 5 mètres carrés, vous devez détenir un permis pour avoir le droit de mettre votre neige dans la voie publique, en respectant certaines conditions. Pour vous procurer ce permis, consultez le site Internet au **www.ville.quebec.qc.ca/deneigement**.

DES COMMENTAIRES SUR LE BULLETIN ?
418 641-6651 ou maville@ville.quebec.qc.ca

Produit par la Ville de Québec.

RECYCLÉ
Papier fait à partir de matériaux recyclés
FSC® C011825

Imprimé sur du papier Enviro100 du Québec.
Tirage : 279 000 exemplaires

SUIVEZ-NOUS!
Internet : www.ville.quebec.qc.ca
Twitter : @villequebec

Passer du rêve à la réalité

RÊVONS NOS RIVIÈRES

La Ville de Québec souhaite mettre en valeur ses rivières. Dotées d'un potentiel certain, elles contribuent à augmenter la qualité de vie des résidants et représentent des attraits pour le visiteur de passage à Québec. Or, cette volonté de les mettre en valeur est-elle partagée par les citoyens? La démarche Rêvons nos rivières s'est avérée la meilleure option pour y voir plus clair.

Rivière de Beauport

Rivière Saint-Charles

Rivière du Cap Rouge

Rivière Montmorency

LA CONSULTATION

C'est dans cette perspective qu'à l'été 2016, une consultation sous forme d'ateliers s'est déroulée aux abords des rivières. Les citoyens se sont alors prononcés avec enthousiasme sur plusieurs enjeux, dont la protection de l'eau et le développement urbain. L'importance de redonner accès aux rivières s'est confirmée.

Mais comment avoir une vision à long terme pour ces quatre cours d'eau? Comment obtenir un maximum d'idées? Le concours est né de ces questions.

LE CONCOURS

Rêvons nos rivières s'est imposé comme le moyen idéal de recueillir le plus d'idées possible pour réaliser l'aménagement des rivières. Ailleurs, d'autres villes riveraines ont profité du talent des architectes de paysage et pouvaient nous inspirer. Sans négliger les acteurs locaux, la Ville souhaitait interpeller les créateurs du monde entier afin qu'ils se penchent sur nos rivières.

Très stimulant pour les firmes, le concours demandait aux concurrents de déposer trois planches reflétant leurs idées. Vingt et une propositions ont été déposées.

UN JURY INTERNATIONAL

Pour choisir les lauréats, un jury international, composé d'experts en architecture de paysage, en design urbain et en environnement, a été formé.

Surpris devant la qualité de l'ensemble des dossiers, ces experts ont mentionné que toutes les propositions contenaient des idées valables dont il était possible de tenir compte. Mais comme il fallait choisir, il a sélectionné trois propositions qui se complètent pour former un tout.

La première présente des solutions intelligentes, simples et réalistes aux problèmes d'accessibilité des rivières. La deuxième est innovante et audacieuse, basée sur un concept de parc national urbain. La troisième a une dimension idéaliste et utopique ainsi qu'une très grande qualité graphique. Elle est difficilement réalisable, mais fait rêver.

LE CHOIX DU JURY

Premier prix

HEADWATER LOT
(Ilots-à-la-source)

Équipe CADASTER
Brooklyn (États-Unis)

S'inspirant du régime seigneurial qui octroyait un accès à l'eau à chaque colon en même temps qu'un lot de terre à cultiver, cette proposition vise à rendre accessibles les rivières en aménageant des places publiques dans les rues peu fréquentées qui les bordent. Ces aménagements auraient l'avantage de filtrer et de retenir les eaux de surface pour préserver la qualité de l'eau des rivières. En provoquant la mobilité active entre les quartiers, ces places favoriseraient une vie de quartier propice à plusieurs activités.

Deuxième prix

PARC DES QUATRE RIVIÈRES, NATIONAL URBAN PARK OF QUÉBEC
(parc urbain national de Québec)

Équipe WHITE Arkitekter
Oslo (Norvège)

Très forte au plan marketing, cette proposition englobe tout le territoire de la ville de Québec afin d'en faire un parc urbain national où couleraient les quatre rivières. Tout en préservant la santé des écosystèmes, il offrirait aux citoyens un contact durable avec la nature. Des activités d'éducation et de sensibilisation à la préservation du patrimoine naturel guideraient la Ville pour qu'elle devienne un exemple en matière de gestion de l'eau.

Troisième prix

THE LOOP, REINVENTING OUR RIVERS
(La Boucle, rêvons nos rivières)

Équipe JOO HYUNG OH
Glendale (États-Unis)

Cette proposition part du principe que les rivières qui sillonnent Québec constituaient à l'origine de grandes voies de circulation. Elles étaient empruntées pour les déplacements et pour le commerce. Avec le temps, l'urbanisation, l'arrivée de la voiture et la pollution des rives nous ont détournés des rivières. La Boucle propose de recoudre le tissu urbain en créant des estuaires culturels interreliés regroupant des points d'intérêt et des attraits rattachés à chaque rivière. Ces dernières réintègreraient ainsi le tissu social de la ville. Elles redeviendraient des voies de diffusion des idées.

ET POUR LA SUITE...

La Ville entre en période de planification pour déterminer les prochaines étapes. Vous serez consultés en cours de démarche sur les orientations et les projets mis de l'avant. D'ici là, redécouvrez vos rivières en profitant des sentiers et des aménagements existants et en publiant vos photos sur Instagram au **#revonsnosrivieres**.

EN BREF

RAMONAGE DES CHEMINÉES

Saviez-vous qu'il est recommandé de faire ramoner au moins une fois l'an votre cheminée? Le ramonage permet d'éliminer la créosote, un résidu inflammable qui se dépose sur les parois de la cheminée et qui est responsable de nombreux incendies. Une accumulation de 3 mm de créosote suffit pour déclencher un feu de cheminée. Il est conseillé de faire appel à un ramoneur membre de l'Association des professionnels en chauffage (APC).

SIGNALEURS MARCHEURS RECHERCHÉS

Vous êtes en bonne condition physique, vous aimez marcher et vous avez une bonne vision? Vous n'avez pas peur du froid et surtout, vous êtes disponible pour travailler, sur appel, de jour, de soir ou de nuit? La Ville de Québec offre des emplois de signaleurs marcheurs pour assurer la sécurité des opérations de déneigement. **Postulez en ligne avant le 3 décembre.**

MOTONEIGES ET VTT : DES RÈGLES À RESPECTER

Le saviez-vous? Il est interdit de circuler en motoneige et en véhicule tout-terrain (VTT) :

- dans les parcs et espaces verts de la ville de Québec;
- sur le lac Saint-Charles, car il s'agit du réservoir d'eau potable de la Ville de Québec;
- dans le corridor des Cheminots, sauf dans les secteurs de Loretteville et de Val-Bélair où des ententes sont intervenues avec la Ville afin de permettre le passage et le croisement des motoneiges à des endroits spécifiques et sous certaines conditions. Les véhicules autorisés doivent toutefois être identifiés ou en règle avec leur association régionale.

Renseignements : 311

OFFRES D'EMPLOI
Vous préférez la variété à la routine?

- **Mécanicien de véhicules lourds**
- **Mécanicien d'automobile**
- **Préposé aux équipements motorisés** (postulez avant le 18 décembre)
- **Journalier-manœuvre** (postulez avant le 3 décembre)

Postulez en ligne
ville.quebec.qc.ca/emplois

Service de police

ALCOOL OU DROGUE AU VOLANT : DANGER

La période des Fêtes approche à grands pas. Les occasions de festoyer en famille ou avec les amis se multiplient et engendrent plus de déplacements sur les routes.

Soucieux de protéger votre vie et celle des autres usagers de la route, votre Service de police vous invite à redoubler de prudence. L'alcool au volant demeure l'une des principales causes d'accident avec décès sur les routes et la consommation de drogues ou de médicaments peut avoir des conséquences tout aussi tragiques.

Rappelons qu'au Québec, la loi n'interdit pas seulement de **conduire** un véhicule avec les facultés affaiblies, mais également d'en avoir la **garde ou le contrôle**. Si vous conduisez avec les facultés affaiblies, si vous dépassez la limite légale de 80 mg d'alcool par 100 ml de sang (0,08) et si vous refusez d'obéir à un ordre d'un agent de la paix de souffler dans l'alcootest ou de faire les épreuves de coordination des mouvements, vous vous exposez à des sanctions pouvant aller de la suspension du permis à une peine d'emprisonnement.

Si vous avez consommé, **adoptez un comportement préventif et responsable** en optant pour le retour avec un conducteur désigné, le taxi, le transport en commun ou un service de raccompagnement.

Activités de loisir de la session d'hiver

BIENTÔT LES INSCRIPTIONS

Cet hiver encore, la Ville de Québec vous propose un vaste choix d'activités de loisir.

Les inscriptions commenceront dès le **dimanche 26 novembre** et se poursuivront jusqu'en janvier, selon les arrondissements et les organismes qui les offrent. Consultez dès maintenant la *Programmation Loisirs Automne-Hiver 2017-2018* de votre arrondissement pour découvrir les nombreuses activités auxquelles vous et vos enfants pourriez vous inscrire.

MES LOISIRS EN LIGNE

La programmation des loisirs des six arrondissements peut être consultée sur le site Web de la Ville.

En quelques clics, vous pourrez :

- consulter les activités qui vous intéressent et vous renseigner sur leurs modalités d'inscription;
- obtenir de l'information sur les organismes de loisir partenaires;
- vous inscrire en ligne à **plusieurs** activités.

LA PROGRAMMATION PAPIER

Vous pouvez aussi vous procurer un exemplaire papier de la Programmation Loisirs dans une **centaine de lieux de distribution** : à votre bureau d'arrondissement, dans les bibliothèques ou dans les centres récréatifs de la Ville.

Renseignements : 311 ou **www.ville.quebec.qc.ca/programmationloisirs**.

FAIRE STÉRILISER SON ANIMAL DE COMPAGNIE

La stérilisation des chiens et des chats est fortement recommandée par l'ensemble des intervenants des secteurs de la santé animale et de la protection des animaux. Elle est avantageuse pour les animaux, les propriétaires et la collectivité.

LA STÉRILISATION

Il s'agit d'un acte chirurgical pratiqué sous anesthésie générale par un médecin vétérinaire. À la suite de leur stérilisation, les animaux ne peuvent plus se reproduire.

LES AVANTAGES

1. Elle prévient plusieurs problèmes de santé chez l'animal (tumeurs, infections).
2. Elle évite les comportements indésirables pour le propriétaire et le voisinage :
   - en diminuant la tendance aux fugues et au vagabondage en période de reproduction;
   - en réduisant de beaucoup le marquage urinaire;
   - en supprimant les périodes de chaleurs chez les femelles, à savoir les saignements chez les chiennes et l'agitation ainsi que les miaulements constants chez les chattes.
3. Elle permet de contrôler la population en limitant les portées indésirables.

Saviez-vous que?

Un couple de chats laissé en liberté pourrait engendrer une progéniture de 20 000 chats en quatre ans. La stérilisation réduit de façon notable le nombre d'orphelins ne trouvant pas de foyers d'adoption et prévient de nombreuses euthanasies.

Renseignements :
418 641-6198 ou **www.ville.quebec.qc.ca/animaux**.

FAIREFACE

JOUEZ AVEC PIF, LE PROACTIF

Vos enfants sont fous de joie à l'annonce d'une grosse tempête de neige, mais sont-ils bien préparés à y faire face?

Savent-ils où trouver les lampes de poche dans la maison? Connaissent-ils le numéro de téléphone de leurs grands-parents pour prendre de leurs nouvelles à l'approche d'une tempête?

Aidez vos enfants à se préparer en jouant avec Pif le Proactif. Le jeu en ligne consiste à aider Sam et Fannie, deux aspirants héros, à répondre adéquatement aux questions qui leur permettront de joindre les rangs de SHARP, la Société des Héros Anonymes Responsables de la Prévention. Au fil d'une bande dessinée interactive, vos jeunes apprendront les bons comportements à adopter avant, pendant et après une tempête. Les conseils mentionnés peuvent d'ailleurs vous être utiles autant qu'à eux.

Ce jeu est accessible en ligne au **www.ville.quebec.qc.ca/pifleproactif**. Amusez-vous!

Une nouvelle nomination prestigieuse

QUÉBEC, VILLE DE LITTÉRATURE UNESCO

Le 31 octobre dernier, Québec a intégré le Réseau mondial des villes créatives de l'UNESCO à titre de « Ville de littérature » devenant ainsi la première ville francophone à obtenir ce titre.

Berceau de la francophonie en Amérique du Nord, Québec est une ville reconnue pour son dynamisme, sa créativité et sa vie littéraire qui témoigne de la rencontre entre les francophones, les anglophones et les autochtones.

On y retrouve quelque 200 créateurs littéraires et plus de 100 organismes, éditeurs et libraires au cœur du renouveau de la littérature québécoise.

VILLE INSPIRANTE

La candidature de Québec reposait principalement sur :

- la performance du réseau des bibliothèques publiques de Québec (4,2 millions de prêts annuellement);
- l'apport de la Maison de la littérature à la vitalité de la communauté littéraire de la ville;
- l'innovation des entrepreneurs œuvrant dans le secteur numérique du domaine du livre et au sein d'organismes en création littéraire;
- la présence de la Literary and Historical Society of Quebec (Morrin Centre) et des éditions Hannenorak (qui se consacrent entièrement aux écrits autochtones);
- la possibilité de poursuivre des études supérieures à l'Université Laval avec l'un des rares doctorats en création littéraire.

VILLE CRÉATIVE

Le Réseau des villes créatives de l'Unesco est actuellement formé de 180 membres dans 72 pays couvrant 7 domaines créatifs : artisanat et arts populaires, design, film, gastronomie, littérature, musique et arts numériques. Il a été créé en 2004 pour promouvoir la coopération entre les villes ayant identifié la créativité comme un facteur stratégique du développement urbain durable. Le Réseau place la créativité et les industries culturelles au cœur du plan de développement à l'échelle locale et coopère activement à l'international. Il compte dorénavant 28 villes qualifiées de « Ville de littérature ».

Pour en savoir plus : www.ville.quebec.qc.ca/litteratureUNESCO

Cette nomination propulse Québec sur la scène littéraire internationale.

ÉLECTIONS 2017

Les électeurs de Québec se sont exprimés le 5 novembre dernier et ont choisi de confier un nouveau mandat au maire sortant, M. Régis Labeaume. En plus du maire, 21 conseillers et conseillères ont été élus et vous représenteront pour les quatre prochaines années.

La lutte a été chaude dans certains districts. Au moment d'aller sous presse, un recomptage judiciaire était notamment demandé dans le district de Sainte-Thérèse-de-Lisieux.

Pour en savoir plus sur votre nouveau conseil municipal et les élus qui le composent, consultez notre site Internet au **www.ville.quebec.qc.ca/apropos**.

QUELQUES CHIFFRES

- Nombre d'électeurs inscrits : **410 145**
- Taux de participation : **50,9 %**
- Nombre de personnes ayant travaillé à l'élection : **4 200**

Bibliothèque Gabrielle-Roy

TOURNÉE VERS LE FUTUR

La Ville a dévoilé récemment le lauréat du concours d'architecture de la future bibliothèque Gabrielle-Roy : le consortium d'architectes Saucier + Perrotte | GLCRM.

Rappelons que le projet, qui s'échelonnera sur une période de quatre ans, prévoit un agrandissement et une réfection complète de la bibliothèque afin de la moderniser et d'offrir une toute nouvelle expérience aux usagers.

Les espaces de la bibliothèque seront aménagés autour de neuf foyers thématiques : bande dessinée; création; culinaire; culture et société; jeunesse; musique et cinéma; nature, science et technologie; travail et collaboration; voyage.

Fidèle à la **Vision du développement de la Bibliothèque de Québec 2013-2020**, le projet transformera le bâtiment en un véritable espace de vie propice à la rencontre, à la parole, à la découverte, aux apprentissages et au divertissement. Ce lieu attrayant, stimulant et polyvalent répondra aux besoins des différentes clientèles qui s'y côtoieront.

À terme, la nouvelle bibliothèque confirmera le positionnement de Québec comme chef de file en matière de bibliothéconomie et de technoculture, en plus d'accentuer son statut de capitale littéraire. Les citoyens pourront la découvrir en décembre 2021.

Pendant la période des travaux, ce chantier majeur entrainera la relocalisation des services actuels dans une bibliothèque située à proximité, dans le quartier Saint-Roch.

Pour en savoir davantage sur le concept de la future bibliothèque Gabrielle-Roy, consultez le **www.ville.quebec.qc.ca/ProjetGabrielleRoy**.

PRÈS DES ÉCOLES, REDOUBLONS DE PRUDENCE

La sécurité aux abords des écoles est primordiale. C'est particulièrement le cas en hiver, alors que les conditions routières peuvent être difficiles étant donné la présence de neige, de glace et de gadoue.

En tant qu'automobiliste, adoptez les pratiques d'un bon conducteur pour permettre aux enfants de faire le trajet vers l'école en toute sécurité :

- respectez les limites de vitesse de 30 ou de 50 km/h selon les secteurs;
- cédez le passage en immobilisant votre véhicule jusqu'à ce que les écoliers et le brigadier aient complètement libéré la chaussée;
- respectez les ordres et les signaux des brigadiers scolaires, et ce, malgré une signalisation contraire (Code de la sécurité routière, article 311);
- portez une attention particulière à la signalisation propre aux zones scolaires ainsi qu'à l'état de la chaussée, surtout s'il a neigé.

DU PATIN À LA PLACE JEAN-BÉLIVEAU

De nouvelles installations de patinage seront accessibles sous peu à la place Jean-Béliveau, près du Centre Vidéotron. La patinoire, d'une superficie de 1 150 mètres carrés, et le sentier de glace, d'une superficie de 500 mètres carrés, pourront accueillir leurs premiers patineurs dès la mi-décembre, si les conditions climatiques le permettent.

Ces installations seront ouvertes tous les jours jusqu'à la mi-mars, de 10 h à 22 h durant la semaine et de 8 h à 22 h durant le week-end. Des plages horaires seront réservées à des séances de hockey libre. L'accès sera gratuit.

Pour en savoir plus sur ce nouvel équipement, consultez le **www.ville.quebec.qc.ca/loisirs**.

Bibliothèque de Québec

Découvrir.
Se divertir.
Rêver.

La Bibliothèque de Québec offre une riche programmation d'activités gratuites pour tous. Voici quelques suggestions :

Série de conférences de l'AQDR

Conférence pour adultes et aînés; durée : 2 h
Offertes jusqu'en avril dans plusieurs bibliothèques
L'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) vous propose une dizaine de conférences dans les bibliothèques. Vous aimeriez en savoir plus sur le testament, la retraite, la sécurité des aînés, les soins médicaux en fin de vie et plus encore? Soyez des nôtres!

Crèches d'ici et d'ailleurs. Portées par la musique!

Du 2 décembre au 7 janvier
Bibliothèque Gabrielle-Roy
Le temps des Fêtes est particulièrement riche en musique, partout dans le monde et depuis fort longtemps. Grands airs chantés, cantiques, chansons et musiques populaires, la 34e exposition *Crèches d'ici et d'ailleurs* vous transporte en musique! Visites commentées de 30 minutes du 26 au 30 décembre et du 2 au 4 janvier, à 14 h 30.

L'horaire des bibliothèques sera modifié pendant le temps des Fêtes, consultez le site Internet.

Plus d'une quarantaine d'activités familiales vous sont proposées dans la programmation des Fêtes! Procurez-vous la brochure dans votre bibliothèque ou consultez le site Internet.

Bibliothèque de Québec @BibliQc
www.bibliothequedequebec.qc.ca ou 418 641-6789

Ski de fond, raquette, patinage, glissade...

PLAISIRS D'HIVER

Vivez pleinement l'hiver en profitant des installations récréatives extérieures de Québec.

Pas besoin de rouler pendant des heures pour pratiquer votre sport hivernal favori. Près de chez vous, au cœur de la ville, de nombreux sites vous offrent un vaste choix d'activités.

LA NATURE EN VILLE

Vous aimez le ski de fond, la raquette ou la marche sur neige damée? Plusieurs bases de plein air et parcs municipaux vous proposent des installations bien aménagées pour pratiquer votre sport préféré gratuitement ou à faible coût.

Ensemble, ces sites de plein air vous offrent plus **150 km skiables et près de 100 km dédiés à la raquette ou à la randonnée pédestre**. Des glissoires sont également disponibles pour les plus jeunes.

CHAUSSEZ VOS PATINS

Vous êtes un adepte du patinage? Bonne nouvelle! La Ville entretient **plus d'une centaine de patinoires extérieures de quartier**. Elles ouvriront, vers la mi-décembre, dès que les conditions climatiques le permettront. Ces patinoires et sentiers glacés sont situés dans les parcs de voisinage, un peu partout sur le territoire.

Pressé de patiner? Dès maintenant, si les conditions climatiques le permettent, vous pouvez vous élancer sur la **patinoire de la place D'Youville** et sur **l'anneau de glace Gaétan-Boucher** qui possèdent tous deux un système de réfrigération. **L'anneau de glace des plaines d'Abraham**, également réfrigéré, devrait accueillir ses premiers patineurs dès le **7 décembre**.

Pour le confort des patineurs, ces trois installations sportives sont éclairées en soirée et offrent des vestiaires chauffés, des casiers et un service d'aiguisage ($) de patins.

Pour en savoir plus sur les équipements récréatifs de la Ville, visitez le **www.ville.quebec.qc.ca/loisirs**.

DES RANDONNÉES AUX FLAMBEAUX

En hiver, à la belle étoile, quoi de plus magique que de parcourir à pied, en skis ou en raquettes des sentiers éclairés par des flambeaux?

BASE DE PLEIN AIR LA DÉCOUVERTE

1560, rue de la Découverte
(La Haute-Saint-Charles)

Les 20 janvier, 17 février et 10 mars, de 19 h à 21 h

- En skis, en raquettes ou à la marche
- Non-membres et 14 ans et plus : 8 $
- Membres et 13 ans et moins : gratuit
- Coût pour la location d'équipement

Renseignements : 418 641-6473

PARC LINÉAIRE DE LA RIVIÈRE-SAINT-CHARLES

Maison Dorion-Coulombe
332, rue Domagaya
(La Cité-Limoilou)

Les 19 janvier et 17 février, à 19 h, et le 4 mars, à 19 h 30

- À la marche (avec guide et flambeau à la main)

Maison O'Neill
3160, boulevard Wilfrid-Hamel
(Les Rivières)

Les 13 janvier et 9 février, à 19 h, et le 16 mars, à 19 h 30

- En raquettes (avec guide et flambeau à la main)
- Location de raquettes pour les adultes : 5 $

- Réservation obligatoire
- Adultes : 10 $
- Enfants de 12 à 17 ans : 5 $

Château d'eau, rue de la Prise-d'Eau
(La Haute-Saint-Charles)

Les 3 février et 23 février, à 19 h, et le 24 mars, à 19 h 30

- À la marche (avec guide et flambeau à la main)

Renseignements : 418 691-4710 ou **www.societerivierestcharles.qc.ca**

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

Toutes les activités sont gratuites, sauf si indication contraire ($). Découvrez d'autres idées de sorties au www.ville.quebec.qc.ca/ideesdesorties.

Jusqu'au **17** décembre

JEAN-CLAUDE DUPONT

Exposition
Du mercredi au dimanche, de 13 h à 17 h
Maison des Jésuites de Sillery
2320, chemin du Foulon (Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge)
418 654-0259 | www.maisonsdupatrimoine.com

Jusqu'au **17** décembre

SAINTE-FOY : UNE PAROISSE HISTORIQUE DE LA NOUVELLE-FRANCE

Exposition permanente
Du mercredi au dimanche, de 13 h à 17 h
(relâche en janvier et en février)
Centre d'interprétation historique de Sainte-Foy
2825, chemin Sainte-Foy (Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge)
418 641-6068 | www.maisonsdupatrimoine.com

Jusqu'au **17** décembre

MISSION EN NOUVELLE-FRANCE

Exposition permanente
Du mercredi au dimanche, de 13 h à 17 h
(relâche en janvier et en février)
Maison des Jésuites de Sillery
2320, chemin du Foulon (Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge)
418 641-0259 | www.maisonsdupatrimoine.com

Week-end du **24** novembre

SALON DES ARTISANS

Artisanat et exposition
Vendredi 24 novembre, de 18 h à 21 h
Samedi et dimanche 25 et 26 novembre, de 9 h 30 à 16 h 30
Centre communautaire de l'édifice Denis-Giguère
305, rue Racine (La Haute-Saint-Charles)
www.sahsc.com

À partir du **25** novembre

NOËL AU PETIT CHAMPLAIN ET À PLACE-ROYALE

Activité du temps des Fêtes (père Noël), animation familiale, musique et journée des animaux
Jusqu'au 24 décembre
Place Royale et Quartier Petit Champlain
61, rue du Petit-Champlain (La Cité-Limoilou)
418 692-2613 | www.quartierpetitchamplain.com

Vendredi **1er** décembre

SI BÉMOL 7 ($)

Spectacle de Noël (15 musiciens et une chorale gospel)
19 h 30
Église Saint-Charles-Borromée
747, boulevard Louis-XIV (Charlesbourg)
418 624-7720 | www.moulindesjesuites.org

À partir du **2** décembre

LE TEMPS DES FÊTES DANS SAINT-ROCH

Animation, chorales, musique et service d'emballage de cadeaux
Les samedis et dimanches 2, 3, 9, 10, 16 et 17 décembre, de 11 h à 17 h
Terrasse de la bibliothèque Gabrielle-Roy
350, rue Saint-Joseph Est (La Cité-Limoilou)
418 648-1986

À partir du **3** décembre

GUIGNOL ET L'AFFAIRE DU COCHON ($)

Théâtre de marionnettes, chansons et percussions
Les dimanches 3 décembre et 4 février, 11 h
(réservation requise)
L'îlot des Palais, 8, rue Vallière (La Cité-Limoilou)
418 692-1441 | www.ilotdespalais.ca

Dimanche **3** décembre

TOURS DE CARROUSEL DE PONEYS

Activités de plein air et animation familiale
11 h à 15 h
Moulin des Jésuites
7960, boulevard Henri-Bourassa (Charlesbourg)
418 624-7720 | www.moulindesjesuites.org

Dimanche **3** décembre

BONERS QUARTET ($)

Spectacle (quatre trombonistes de Québec)
11 h à 12 h
Bibliothèque Étienne-Parent
3515, rue Clemenceau (Beauport)
418 664-0989 | www.ecoledemusiquedescascades.com

Mercredi **6** décembre

CONCERT-BÉNÉFICE DE MARC HERVIEUX ($)

Concert de Noël
Église Sainte-Thérèse-de-Lisieux
158, rue Bertrand (Beauport)
www.petitetherese.org

Vendredi **8** décembre

MARIE-ÉLAINE THIBERT ($)

Spectacle (piano et voix)
20 h
Centre d'art La Chapelle, 620, avenue Plante (Les Rivières)
418 686-5032 | www.centredartlachapelle.com

Samedi **9** décembre

CONCERT DE NOËL ($)

Avec l'Harmonie des Cascades, les Petits Chanteurs de Beauport et Maxime Landry
20 h
Palais Montcalm, 995, place D'Youville (La Cité-Limoilou)
418 641-6040 | www.hdc.qc.ca

À partir du **15** décembre

LES STUDEBAKERS ($)

Spectacle de Noël (musique rétro)
15 et 16 décembre, à 20 h
Centre d'art La Chapelle, 620, avenue Plante (Les Rivières)
418 686-5032 | www.centredartlachapelle.com

Samedi **16** décembre

FLONFLON ET LE RÊVE DE NOËL ($)

Spectacle pour enfants, musique et conte
14 h
Palais Montcalm, 995, place D'Youville (La Cité-Limoilou)
418 641-6040 | www.palaismontcalm.ca

Dimanche **14** janvier

56e FESTIVAL D'HIVER DE SAINT-ÉMILE – ARRIVÉE DE BONHOMME

Activités de plein air et animation familiale
De 13 h à 16 h
Parc de la Grande-Oasis
1920, rue des Tricornes (La Haute-Saint-Charles)
418 842-4043 | 418 407-4465

Dimanche **14** janvier

LE CAMILLE CARON TRIO ($)

Spectacle (voix, guitare et contrebasse)
De 11 h à 12 h
Bibliothèque Étienne-Parent, salle Jean Paul-Lemieux
3515, rue Clemenceau (Beauport)
418 664-0989 | www.ecoledemusiquedescascades.com

Samedi **20** janvier

GUYLAINE TANGUAY ($)

Spectacle (chansons)
20 h
Centre d'art La Chapelle, 620, avenue Plante (Les Rivières)
418 686-5032 | www.centredartlachapelle.com

Samedi **27** janvier

FESTI-GLISSE

Activités de plein air, sport et animation familiale
De 10 h à 17 h
Parc de la Pointe-aux-Lièvres
25, rue de la Pointe-aux-Lièvres (La Cité-Limoilou)
418 691-4710 | www.societerivierestcharles.qc.ca

Vous aimez la culture, l'art public et les grands événements de la Ville? **Suivez-nous sur Facebook.** cultureVQ

DES INCONTOURNABLES POUR LES AMOUREUX DE L'HIVER

La base de plein air de Sainte-Foy, le centre de glisse Myrand et le parc de la Plage-Jacques-Cartier vous proposent l'hiver en plein air. Marche, glisse en trottinette des neiges, raquette, ski de fond, observation d'oiseaux, autant d'activités, autant de façons de vivre l'hiver à la base de plein air. À moins que vous ne préfériez la glisse sur des chambres à air? La chose y est possible de même qu'au centre de glisse Myrand. Quant au parc de la Plage-Jacques-Cartier, vous pourrez y faire de la marche et de la raquette en respirant l'air frais aux abords du fleuve Saint-Laurent.

Pour plus de détails, rendez-vous sur le site Internet de la Ville (**www.ville.quebec.qc.ca/loisirs**).

Heures d'ouverture et autres renseignements : 418 641-6300

ACTIVITÉS ET EXPOSITIONS À DÉCOUVRIR

Les expositions et les activités proposées sont gratuites. Les expositions sont ouvertes au public du mercredi au dimanche de 13 h à 17 h.

ADIEU LA PHOTOGRAPHIE!

- **Jusqu'au 17 décembre**
- **Maison Hamel-Bruneau** (2608, chemin Saint-Louis, 418 641-6280)

L'exposition rassemble le travail de 14 artistes qui explorent, de façon tout à fait actuelle, les possibilités qu'offre la photographie. De la *camera obscura* à la chambre noire, en passant par les instantanés (polaroïds), le travail sur la pellicule et le collage, l'exposition permet d'en apprendre davantage sur ce qui se fait en ce moment dans le domaine.

L'ORIGAMI SOUS TOUS SES PLIS

- **Jusqu'au 17 décembre**
- **Villa Bagatelle** (1563, chemin Saint-Louis, 418 654-0259)

Faites une incursion dans le monde fascinant des grands maîtres de l'origami! Plier du papier pour créer des pièces s'avère un art fort complexe. Parmi ces artistes créatifs, on trouve de grands noms de la scène internationale.

Activité connexe : ateliers sur l'origami

- **Les dimanches, de 14 h à 16 h, en continu**

Tentez l'expérience : devenez origamiste d'un jour! En collaboration avec l'Association d'amitié Québec-Japon, l'Arrondissement vous offre des ateliers sur la fabrication de pièces de papier plié. Le modèle proposé change chaque semaine.

TRÉSORS DES ALBUMS DE FAMILLES

- **Jusqu'au 2 septembre 2018**, relâche en janvier et en février
- **Centre d'interprétation historique de Sainte-Foy** (2825, chemin Sainte-Foy, 418 641-6068)

Pour souligner le 40e anniversaire de la Société d'histoire de Sainte-Foy, quoi de mieux qu'une nouvelle exposition?

Trésors des albums de familles présentent 40 photographies, des objets et des documents d'archives, tous tirés de la riche collection de l'organisme. Ils mettent en lumière le passé de Sainte-Foy : ses gens, ses endroits et ses façons de faire.

SWING LA BACAISSE! VIVEZ PLEINEMENT VOTRE PATRIMOINE

- **Les 3 et 10 décembre, de 12 h à 16 h**
- **Centre d'interprétation historique de Sainte-Foy** (2825, chemin Sainte-Foy, 418 641-6068)

Célébrez les Fêtes à la québécoise! Prestations d'un accordéoniste, gigues, chansons à répondre, contes et légendes, fabrication de décorations de Noël et jeux de toutes sortes, voilà qui saura vous donner un avant-goût de Noël. Bienvenue à tous les membres de la famille.

VIE DÉMOCRATIQUE

- Les séances ordinaires du **conseil municipal** ont généralement lieu à 17 h les premiers et troisièmes lundis de chaque mois, sauf en juillet et en août où elles se tiennent une fois par mois. Ces séances sont publiques et se déroulent à l'hôtel de ville, au 2, rue des Jardins. Les trois premières heures sont diffusées en direct sur MAtv, de 17 h à 20 h, et la version intégrale est diffusée dès 10 h le lendemain matin. On peut également les visionner sur le site Internet de la Ville.
- Le **conseil d'arrondissement** se réunit au moins une fois par mois en séance publique.
- Les **conseils de quartier** tiennent également une séance publique une fois par mois, sauf l'été où ils font relâche en juillet et en août.

Les dates, les ordres du jour et les procès-verbaux des séances sont disponibles au **www.ville.quebec.qc.ca/apropos**, sections *Gouvernance* et *participation citoyenne*. Vous pouvez également vous informer en composant le **311**.

EN BREF

HORAIRE DU TEMPS DES FÊTES

- Les **bureaux municipaux** seront fermés du **23 décembre au 3 janvier** inclusivement. Toutefois, le Centre de relation avec les citoyens répondra aux appels téléphoniques (**311**) :
  - les 26 décembre et 2 janvier, de 12 h à 16 h 30;
  - les 27, 28 et 29 décembre ainsi que le 3 janvier, de 8 h 30 à 16 h 30.
- Les **services essentiels** (police, pompier et ambulance : **911**) et le service d'urgence des **travaux publics** (aqueduc, égout et chaussée : **311**) seront maintenus.
- Les **collectes des ordures et des matières recyclables** auront lieu selon l'horaire habituel, à l'exception de celles qui, normalement, s'effectueraient les 25 décembre et 1er janvier. Celles-ci seront reportées respectivement au 26 décembre et 2 janvier.
- Les **écocentres** seront fermés les lundis et mardis comme d'habitude, soit les 25 et 26 décembre de même que les 1er et 2 janvier.
- Les **bibliothèques** de l'arrondissement seront fermées les 24, 25, 26 et 31 décembre ainsi que les 1er et 2 janvier. Seule la **bibliothèque Monique-Corriveau** sera ouverte les mardis 26 décembre et 2 janvier, à partir de 13 h.

Renseignements : 418 641-6300 (messages enregistrés), **311**, **www.ville.quebec.qc.ca**

STATIONNEMENTS D'APPOINT LORS DES OPÉRATIONS DE DÉNEIGEMENT

Les équipes de déneigement s'apprêtent à prendre les voies publiques d'assaut pour les débarrasser des importantes chutes de neige qui viennent de s'y déposer. Entre alors en vigueur l'interdiction d'y laisser son véhicule en stationnement. Que faire dans pareilles circonstances?
De 18 h à 8 h, vous pouvez garer votre auto ou votre camion dans un des stationnements d'appoint mis à votre disposition. Rien à payer, aucune pièce justificative à présenter!

- **Aréna Jacques-Côté**, 2020, rue Narcisse-Roy (95 places)
- **Avenue des Hôtels**, 3300, avenue des Hôtels (32 places)
- **Avenue Myrand**, à l'extrémité nord de l'avenue, au bas de la côte (40 places)
- **Centre de glisse Myrand**, 2150, avenue Chapdelaine (53 places)
- **Église Saint-Charles-Garnier**, 1215, avenue du Chanoine-Morel (20 places à l'est de l'église)
- **Église Sainte-Geneviève**, 3180, avenue D'Amours (40 places)
- **Parc de la Falaise**, 1615, côte à Gignac (15 places)
- **Parc Raymond-De Rosa**, 3224, rue Armand-Hamelin (29 places)
- **Rue de Bergerville**, entre les avenues Charles et Harriet (26 places)
- **Avenue Maguire***, 1445, avenue Maguire (72 places)

**Le stationnement est gratuit sauf durant les périodes tarifées, où vous devrez payer votre place.*

Renseignements : 311 (pendant les heures de bureau)